



Projet financé par
l'Union européenne

Projet de coopération technique THAMM + OFII



Opérateur de mise en
œuvre

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA MISSION D'EXPERTISE LONG TERME : COORDINATEUR(TRICE) POUR LES MÉTIERS EN TENSION

Poste : Coordinateur(trice) pour les métiers en tension, chargé(e) de la coopération entre les acteurs tunisiens et français

Cadre : coopération technique entre la Tunisie et l'Union européenne

Contractant : Représentation en Tunisie de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Type de contrat : contrat de prestation

Durée du contrat : 46 mois maximum

Prise de poste : Le plus tôt possible

Date limite de soumission des candidatures : mercredi 11 mars 2026 avant 18h00

1



I - CONTEXTE

Partenariat des talents

Le "partenariat des talents" est une initiative de l'Union européenne visant à faciliter la mobilité légale des travailleurs qualifiés en provenance de pays partenaires, sur la base d'une coopération équilibrée et durable, répondant aux pénuries de compétences de l'UE et aux objectifs de développement des pays d'origine, dont la Tunisie.

Lancé en 2023, le Partenariat des talents entre la Tunisie et l'Union européenne a pour ambition de dynamiser la mobilité internationale et le développement des compétences dans une perspective mutuellement bénéfique. Le renforcement de la coopération en matière de migration légale et de mobilité constitue, à cet égard, une priorité.

L'accent est mis sur les secteurs d'intérêt commun identifiés, avec une implication active du secteur privé et un alignement sur les priorités établies dans la feuille de route du Partenariat, adoptée lors de la 3^e table ronde en juin 2025. Celle-ci a posé les bases d'une coopération reposant sur une formation qualifiante, une mobilité régulée et des emplois décents dans des secteurs stratégiques.

Programme THAMM

Financé par l'UE, le programme « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM) » vise à offrir des possibilités mutuellement bénéfiques de migration et de mobilité, sûres, régulières et ordonnées, entre les pays d'Afrique du Nord et l'Union européenne. Le volet Tunisie, placé sous l'égide du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation internationale du travail (OIT), la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

2

Projet THAMM+ OFII

Le projet THAMM+ OFII souhaite contribuer à structurer la migration légale mutuellement bénéfique et la mobilité entre la Tunisie et la France, en appui au Partenariat des talents. Ceci est entendu dans un esprit de circularité, à savoir la possibilité pour une personne qui s'est engagée légalement dans un parcours migratoire d'envisager des périodes de sa vie en Europe et d'autres en Tunisie, sans caractère irréversible. Cette migration doit bénéficier à toutes les parties prenantes :

- aux migrants, à travers un séjour légal, une couverture sociale, un droit à la formation, une capacité d'épargne et une possibilité d'aide à la réinstallation ;
- aux pays de séjour, en palliant notamment les difficultés de recrutement des entreprises dans certains secteurs (métiers en tension) ;
- aux pays d'origine (alternative au chômage, transferts d'argent, puis retour des compétences accrues par l'expérience migratoire, réseautage économique, etc.).

Le projet THAMM+ OFII s'inscrit dans une démarche systémique visant à soutenir des initiatives durables dans les secteurs prioritaires identifiés au sein de la feuille de route du Partenariat pour les Talents. L'objectif est de créer des parcours de mobilité sûrs, équitables, pérennes et adaptés aux besoins mutuels, en valorisant les compétences tunisiennes et en répondant aux attentes économiques des deux pays.

Le projet THAMM+ OFII favorisera une augmentation de la capacité de formation aux standards européens, de manière à satisfaire aussi bien la demande locale que celle des employeurs européens. Ceci ouvrira des perspectives professionnelles devant les jeunes qui n'envisagent pas de longues

études, à travers l'acquisition de compétences techniques accessibles en un temps raisonnable avec un niveau d'instruction ordinaire.

Contenu du projet THAMM+ OFII

Objectif global : La migration légale et la mobilité entre la Tunisie et la France est renforcée.

Objectif spécifique : L'accès à la formation et à la mobilité des chercheurs d'emploi correspondant aux métiers en tension en Tunisie et en Europe est amélioré/renforcé.

L'atteinte de cet objectif spécifique passe par 3 produits escomptés :

Produit 1 : Les schémas de mobilité dans des secteurs cibles sont développés et/ou renforcés.

Par schéma de mobilité, on entend un parcours administratif, professionnel et humain répondant aux besoins des acteurs économiques (entreprises et travailleurs qualifiés) et respectant les principes d'une migration sûre, ordonnée et régulière (Pacte mondial adopté le 10 décembre 2018).

Produit 2 : L'information des publics cibles (chercheurs d'emploi et acteurs locaux) sur les voies légales de migration est améliorée dans les gouvernorats.

Produit 3 : Les administration/institutions tunisiennes du secteur de l'emploi sont mieux outillées pour collecter, gérer et analyser les données concernant le marché de l'emploi national et international.

Produit 1 : Les schémas de mobilité dans des secteurs cibles sont développés et/ou renforcés

- Résultat 1.1. Consolidation et extension du schéma de mobilité dans le secteur agricole
- Résultat 1.2. Consolidation et extension du schéma de mobilité dans le secteur du soin
- Résultat 1.3. Conception, mise en place et consolidation d'un schéma de mobilité dans le secteur du transport et de la logistique
- Résultat 1.4. Conception et mise en place d'un PPP dans le secteur industriel
- Résultat 1.5. Placement dans le secteur du tourisme, hôtellerie, restauration
- Résultat 1.6. Étude du secteur de la confection
- Résultat 1.7. Consolidation des dispositifs d'amélioration des compétences linguistiques

Produit 2 : L'information des publics cibles (chercheurs d'emploi et acteurs locaux) sur les voies légales de migration est améliorée dans les gouvernorats

- Résultat 2.1. Création de produits d'information et de communication adapté par types de procédures, par types d'acteurs et par secteurs d'activité (flyers, plaquettes, vidéos, réseaux sociaux, sites et forums internet, etc.), en fonction des schémas de mobilité établis ou actualisés.
- Résultat 2.2. Communication de masse pour créer une « culture » de la migration professionnelle
- Résultat 2.3. Communication ciblée

Produit 3 : Les administration/institutions tunisiennes du secteur de l'emploi sont mieux outillées pour collecter, gérer et analyser les données concernant le marché de l'emploi national et international

- Résultat 3.1. Perfectionnement et extension du système SIGAF de gestion de l'offre de formation professionnelle privée
- Résultat 3.2. Soutien au système d'information sur les marchés du travail (SIMT)

Groupes cibles et bénéficiaires finaux

Le projet vise à augmenter significativement et durablement les capacités de placement à l'international de l'ANETI en apportant un soutien à l'unité emploi international (UEI) qui sera

accompagnée sur des opérations concrètes de placement tandis que des outils digitaux spécifiques seront développés en cohérence avec le système d'information défini par la Banque mondiale.

Il s'agit parallèlement d'apporter un soutien à l'Agence tunisienne de formation professionnelle (ATFP), incitée à augmenter sa capacité de formation aux métiers en tension sur le marché tunisien et international et à actualiser son offre de manière à mieux répondre aux besoins des entreprises.

Le projet poursuivra parallèlement son appui systémique au ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MEFP) en matière de digitalisation, notamment au niveau de l'ANETI et de l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ), pilier de la Cellule de veille sur les marchés du travail et d'anticipation des métiers en tension dont la première phase du projet a soutenu la création.

Le MEFP offrant à travers l'ANETI et l'ATFP des services publics aux chercheurs d'emploi d'une part, aux demandeurs de formation d'autre part, l'ensemble de ces publics sont considérés comme bénéficiaires finaux de ce projet. Parmi eux, 2500 personnes feront l'objet d'un suivi débouchant sur le placement à l'étranger dans les secteurs d'intervention identifiés : travail saisonnier dans l'agriculture ou l'hôtellerie/restauration, soins à la personne (auxiliaires de vie et aides-soignants), transport et logistique, industrie.

II. MISSION DU (DE LA) COORDINATEUR(TRICE) POUR LES MÉTIERS EN TENSION

Contexte et finalité du poste

Le(a) coordinateur(trice) pour les métiers en tension intervient sous la supervision technique de la cheffe de projet. Il / elle est chargé(e) de piloter et de mettre en œuvre les activités visant à renforcer l'accès à la formation et à la mobilité des chercheurs d'emploi tunisiens vers l'Union européenne, en particulier la France, en ciblant les métiers exposés à de fortes pénuries de compétences. Il / elle favorise la construction et la mise en œuvre de coopérations équilibrées et durables visant à améliorer l'adéquation entre les besoins des acteurs économiques tunisiens et français et les capacités de formation en Tunisie.

Il / elle travaille en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels (ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, (MEFP), Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI), Agence tunisienne de formation professionnelle (ATFP), ministère de la Santé, ministère des Transports, etc.), ainsi qu'avec les opérateurs de formation professionnelle privés et les employeurs tunisiens et français.

Missions principales

1. Liaison avec les partenaires tunisiens

- Assurer un flux d'information constant vers les partenaires des ministères impliqués dans les activités du projet, en particulier le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, le ministère de la Santé et le ministère des Transports. S'assurer que l'information remonte correctement la chaîne hiérarchique.
- S'assurer de la participation des représentants officiels aux événements de visibilité ainsi qu'aux réunions de gouvernance ou de délibération.
- Fournir aux décideurs et aux représentants officiels des partenaires publics les éléments de langage nécessaires à la préparation des entretiens relatifs au projet ou à la rédaction des correspondances officielles et des discours.

- Préparer et suivre la finalisation des conventions de partenariat, de la négociation à la signature par les parties impliquées.

2. Gestion des activités

- Élaborer et actualiser les plans de travail trimestriels, en cohérence avec le cadre logique, les résultats attendus et les contraintes de terrain.
- Fournir un appui technique et organisationnel aux partenaires exécutifs, en tant que de besoin.
- Animer les groupes de travail sectoriels. Veiller à la tenue de réunions régulières et à la production de comptes-rendus opérationnels. S'assurer du respect des échéances (validations, relectures, etc.) et tenir une chronologie des progrès enregistrés.
- Assurer le suivi opérationnel, technique et financier des activités, en conformité avec les procédures des bailleurs (Commission européenne, OFII).

3. Mise en œuvre des conventions et projets pilotes

- Définir le cadre, en concertation avec la cheffe de projet et le responsable financier.
- Identifier les risques, contraintes administratives ou logistiques et proposer des mesures d'adaptation garantissant l'atteinte des résultats.
- Produire des rapports narratifs et financiers internes à un rythme régulier défini avec la cheffe de projet.
- Contribuer à la bonne gestion financière des dépenses exécutées respectant scrupuleusement les procédures et les indications fournies par le chef de projet et le responsable financier. Garantir la qualité des pièces justificatives.

4. Développement des schémas de formation / mobilité internationale

- Consolider et multiplier les schémas intégrés de formation suivie de mobilité professionnelle, notamment :
 - Dans le secteur des soins à la personne, accompagner la révision des référentiels de formation des aides-soignants et des auxiliaires de vie ainsi que la (re)mise en place des formations qualifiantes.
 - Dans le secteur du transport et de la logistique, accompagner la mise en place d'une certification de niveau européen (de type FIMO) avec le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le ministère du Transport.

5. Coordination des expertises

- Organiser les procédures de sélection des consultants et prestataires, en lien avec la cheffe de projet.
- Coordonner et encadrer le travail des consultants et prestataires, en veillant au respect des délais, des livrables et des standards de qualité de l'OFII.
- Examiner, commenter et valider les productions techniques (études, rapports, guides, recommandations).

6. Capitalisation, communication et représentation

- Contribuer à la capitalisation des expériences pilotes, à la documentation des bonnes pratiques et à la diffusion des résultats.
- Travailler en lien avec la cellule communication pour valoriser les actions du projet auprès du grand public et des parties prenantes.

7. Contribution à la mise en œuvre du projet THAMM + OFII

- Participer obligatoirement aux réunions d'équipe et assurer régulièrement la coordination nécessaire avec le pôle placement, le pôle employabilité et le pôle veille.

- Participer aux réunions de pilotage du projet THAMM+ OFII (préparation, animation et suivi des décisions).
- Veiller à informer par avance la cellule de communication du déroulement des activités placées sous sa responsabilité et lui donner les moyens de collecter l'information utile ainsi que les images pertinentes pour le grand public.
- Accomplir tous les déplacements rendus nécessaires par la conduite des activités, en Tunisie ou à l'étranger.
- Produire les documents projets : rapports de suivi-évaluation et capitalisation des bonnes pratiques.
- Représenter le projet dans des événements, des séminaires ou des réunions de coordination, à la demande de la cheffe de projet et en concertation avec elle.
- À titre exceptionnel, exécuter d'autres tâches confiées par la cheffe de projet.

III. PROFIL DU (DE LA) COORDINATEUR(TRICE)

Savoir-faire

- Grandes qualités d'organisation : méthode, planification, coordination, information
- Qualités d'analyse et de synthèse
- Expérience en gestion de projet
- Aisance orale et rédactionnelle en arabe et en français

6

Savoir-être

- Capacité d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe dans un contexte multiculturel
- Sens de la communication et des relations humaines
- Qualités de rigueur : précision intellectuelle, respect des usages administratifs et des délais
- Autonomie, sens de l'initiative
- Capacité à rendre compte
- Capacité d'anticipation
- Disponibilité et mobilité

Connaissances

- Formation supérieure (minimum bac + 5)
- Connaissance des problématiques de l'emploi, de la formation professionnelle et de la migration
- Connaissance de l'environnement institutionnel et politique en Tunisie
- Connaissance des procédures de la coopération européenne
- Maîtrise des outils bureautiques

Expérience

Au moins 10 années d'expérience professionnelle, dont au moins :

- 3 années à un niveau de planification,

- 3 années à un niveau de gestion ou de coordination de projet,
- 3 années dans le domaine de la coopération internationale.

Connaissance du terrain indispensable : avoir travaillé pour le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle ou en coopération étroite avec ce ministère.

IV. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Type de contrat

Le prestataire doit détenir une patente ou être porté par une structure en mesure de facturer ses services. Il sera engagé par l'Office français de l'immigration et de l'intégration, établissement public français doté d'une Représentation en Tunisie. Il bénéficiera d'un contrat de prestation couvrant la durée restante du projet THAMM+ OFII.

Précisions

Ce contrat de prestation ne confère pas le droit à une carrière au sein de l'OFII, ni à un renouvellement automatique de contrat, ni à une conversion pour remplir une fonction d'une autre nature au sein de l'établissement.

Tout renouvellement du contrat sera conditionné par la disponibilité des fonds, la continuité du besoin des fonctions exercées et un état des prestations accomplies satisfaisant.

V. MODALITÉS DE CANDIDATURE

7

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur offre technique (CV, lettre de motivation et références) ainsi que leur offre financière détaillée en dinars tunisiens (tarif journalier en homme/jour en HTVA et TTC), rédigée en langue française, aux adresses suivantes : thamm.ofii.consultations@gmail.com et helene.hammouda@ofii.fr en précisant en objet « Intitulé du poste suivi de leur nom et prénom ».

Exemple : « Coordinateur pour les métiers en tension – Ben Foulen Foulen ».

La date limite de réception des candidatures est le **11/03/2026 avant 18h00**.

Le projet THAMM OFII est financé par l'Union européenne